

## *Saint-Symphorien-sur-Coise* **Au chevet de l'église collégiale pelaude**

Publié le 06/10/2022



L'église collégiale a été édifiée sur un *castrum*, mot latin signifiant lieu fortifié, dont personne ne peut certifier qu'il a accueilli un château fort par le passé. © Photo R. M.

La municipalité de Saint-Symphorien-sur-Coise a fait réaliser un diagnostic patrimonial complet de son édifice religieux. La restauration du joyau pourrait s'étaler sur près de 20 ans.

Mon Dieu, priez pour eux... Jérôme Banino et son équipe municipale avaient-ils bien mesuré l'ampleur du chantier quand la Ville de Saint-Symphorien-sur-Coise s'est lancée dans la procédure d'un accord-cadre concernant le diagnostic et la mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de restauration de son église collégiale ? Oui à en juger par les précautions oratoires prises par le maire lors de la réunion publique du 29 septembre au Foyer cinéma pelaud.

Sols à revoir, éclairage obsolète et énergivore, orgue qui obstrue la vue...

« Ce travail est l'acte I d'une séquence qui va s'étirer sur plusieurs mandats », a immédiatement précisé M. Banino qui, la voix nouée, s'est dit « ému » après l'intervention de Didier Repellin et de sa collègue, Maïe Kitamura. Membres de RL & associés, cabinet lyonnais retenu pour dresser ce diagnostic, l'architecte en chef des Monuments historiques, inspecteur général honoraire de

ces mêmes monuments, et l'architecte du patrimoine ont, pendant une heure, évoqué l'histoire d'une construction commencée en 1407 et brossé un panorama de l'état de santé d'« un édifice absolument étonnant », *dixit* M. Repellin.

### **Infiltrations d'eau dans les murs de soutènement**

L'orateur n'a pas tari d'éloges sur cette construction qui « a bénéficié de l'influence du meilleur » (artisans tailleurs de pierres, charpentiers, ébénistes...), érigée au fil des années « de manière qui puisse paraître chaotique mais qui est harmonieuse et homogène ; [...] Une œuvre qui force l'admiration et l'humilité, a ajouté M. Repellin, d'une valeur exceptionnelle et qui renferme encore pleins de mystères. »

Parmi ces derniers figure par exemple un décor « d'une valeur forte » découvert au scalpel, au coton-tige et à la seringue sous un badigeon gris dans l'une des chapelles latérales ajoutées à l'édifice par l'extérieur, à partir de 1550. De là à imaginer que d'autres peintures se cachent sous d'autres badigeons... De quoi conforter la municipalité pelaude dans son intention de restaurer une église collégiale classée Monument historique et qui abrite notamment une chaire en bois, œuvre de l'ébéniste allemand Sigismond Kerne datée de 1734, un beau bénitier en pierre taillée (1438), un maître-autel en marbre (1735) et une statue en bois sculpté de la Vierge à l'enfant du XVII<sup>e</sup> siècle.

Ces "trésors" sont toutefois mal mis en valeur dans un édifice où les sols sont un grand sujet, ont expliqué les architectes du bureau d'études chargés d'une restitution de plus d'une centaine de pages. Ces sols sont recouverts d'un asphalte qui a mal vieilli et sous lequel se cache peut-être, à voir, de la pierre funéraire ». Composé de lampes halogènes, l'éclairage, lui, est jugé « obsolète et énergivore ». RL & associés espère ici pouvoir réinstaller « les grands lustres d'origine » qui seraient au château de Pluvy, à Pomeys. L'acoustique est très mauvaise mais c'est un détail quand les architectes assurent que « l'urgence se situe sur les murs de soutènement de l'église qui présentent des désordres ». Les infiltrations d'eau, visibles grâce aux herbes qui repoussent sur la pierre, font peser des risques structurels ont commenté les deux architectes.

### **Certains s'inquiètent pour les finances municipales**

Didier Repellin et Maïe Kitamura ont préconisé un programme de restauration et de valorisation en cinq phases (*lire ci-dessus*) qui vise à protéger et mettre en lumière « toute la valeur humaine qui existe derrière chaque pierre ».

Les fidèles apprécieront certainement alors que la communauté paroissiale réfléchit à ne plus célébrer les dimanches avec le chauffage. Les "hérétiques", eux, s'inquiètent de ces chantiers d'envergure (complexe sportif Thomas-Granjon, Tanneries du Ronzon) qui pourraient grever les finances. Mais que tous ne s'enhardissent pas trop vite, le chantier s'élève déjà à plus de six millions d'euros. Et même avec les éventuelles subventions, l'ouverture d'une souscription et le phasage des travaux par tranches, Jérôme Banino a précisé que « deux mandats après [lui] ne suffiront pas. »